

LETTRÉ D'INFORMATION RENTREÉ 2022/2023



Madame, Monsieur,

Votre enfant fréquente l'accueil périscolaire et vous souhaitez renouveler son inscription pour l'année scolaire 2022/2023 ou vous souhaitez l'inscrire pour la première fois :



Comment faire une demande de pré-inscription ?

➔ *Par internet en remplissant le formulaire en ligne par enfant sur :*

<https://www.alef.asso.fr/pre-inscription-periscolaire-2022-2023/>

Attention ! Ceci n'est pas une inscription définitive.

Cette pré-inscription va permettre de recueillir vos souhaits pour les temps d'accueil de votre enfant sur l'année scolaire 2022/2023.

Une notification est délivrée à l'issue de la pré-inscription (spams à surveiller).

Merci de vérifier l'ensemble des données saisies.

En cas d'erreur, vous devrez compléter un nouveau formulaire dans son intégralité.



Dates clés :

➔ *Les pré-inscriptions : du 21 février (dès 9h) jusqu'au 20 mars 2022 (23h59).*

Passé ce délai, les demandes peuvent être saisies mais seront placées sur liste d'attente quand bien même les conditions d'accès seraient respectées.

Les conditions d'accès sont précisées dans les informations complémentaires.

⇒ *Une réponse à votre demande vous sera communiquée à partir du 9 mai 2022 (sous réserve de modification du calendrier par la collectivité).*

➔ *L'inscription : à partir de cette date, vous devrez fournir le dossier d'inscription complet daté et signé avec pièces jointes complétées.*

En cas de difficultés, merci de vous adresser au responsable de la structure.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Responsable de l'accueil